

COMMUNE DE CAUTERETS
SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024

Sur convocation de Monsieur le Maire adressée individuellement à chaque membre le 18 Septembre 2024, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le Lundi 23 Septembre 2024 à 20h00.

Etaient Présents :

Mr JP. FLORENCE, Maire, V. TEXIER, JJ.FERRER, S. BOUBEKEUR, S.YKEN, adjoints ;
A.LAYRE-CASSOU, MB.LARDAT, E. BOLLE, P.FLURIN, M. AUBRY

Absents excusés :

Mme J. BALES qui a donné pouvoir à Mr S.YKEN
Mr L. ORTEGA qui a donné pouvoir à Mr P. FLURIN

Absent :

Mr D.LARDAT

Secrétaire de séance :

Mme MB. LARDAT

Le Procès-verbal de la séance du 13 Septembre 2024 est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte sur l'ordre du jour suivant :

- 1 – Attribution Marché Maison des Saisonniers
- 2 – Proposition achat UNIMOG U20
- 3 – Projet Maison place Jarré
- 4 – Attribution du lot 4 désamiantage du marché de travaux pour l'aménagement du théâtre de la nature
- 5 – Délibération Avenant MOE marché Espace public

Questions diverses

.../...

Délibération n° 1 - Marché Maison des Saisonniers

Il a été lancé une consultation pour l'aménagement de l'ancien Hôtel de Londres en Maison des Saisonniers. Suite à la consultation et suivant l'analyse des offres du maître d'œuvre GGR Architectes/ BEMING,

Monsieur le Maire, propose à l'assemblée de retenir les offres économiquement les plus avantageuses suivantes :

PROPOSITION DE CHOIX DES ENTREPRISES			
N° LOT	DESIGNATION LOT	PROPOSITION / ENTREPRISE	MONTANT
LOT 01	IDC - DESAMIANTAGE - DEMOLITION - GROS ŒUVRE	Ent VIGNES ET FILS	598 983,36 €
LOT 02	CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE	Lot infructueux	
LOT 03	RAVALEMENT DE FACADE	Lot infructueux	
LOT 04	STRUCTURE METALLIQUE - SERRURERIE	Lot infructueux	
LOT 05	MENUISERIES EXTERIEURES / OCCULTATIONS	Entreprise LERDA	209 222,87 €
LOT 06	MENUISERIES INTERIEURES	Atelier WOOD ART	290 526,34 €
LOT 07	PLATRERIE - FAUX PLAFOND - ISOLATION	Entreprise PAILHE	234 183,52 €
LOT 08	CVC - PLOMBERIE - SANITAIRE	Entreprise DUPLAA	376 455,34 €
LOT 09	ELECTRICITE CFO/CFA	Entreprise FAUCHE	166 000,00 €
LOT 10	PEINTURE - NETTOYAGE	Entreprise LATU	79 464,83 €
LOT 11	REVETEMENTS DE SOLS ET FAIENCES	Entreprise BOYRIE	132 880,72 €
LOT 12	ASCENSEUR	Entreprise ORONA	31 100,00 €
LOT 13	TERRASSEMENT - VRD ET ESPACES VERTS	Lot infructueux	
	MONTANT TOTAL LOT ATTRIBUES		2 118 816,98 €

Soit un montant total des prestations à 2 118 816.98 €HT

Le conseil municipal invité à se prononcer,

Ouï l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Attribue le marché aux entreprises ayant présentées les offres économiquement les plus avantageuses pour un montant total de 2 118 816.98 €HT
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents liés à l'exécution de ce marché.

Délibération n° 2 – Présentation proposition UNIMOG U20

L'entreprise POULLILIAN Travaux Publics s'est manifestée pour l'acquisition du véhicule UNIMOG U20, ainsi que des roues de secours, des jeux de chaînes, des pièces de rechange, de la lame de déneigement et de la saleuse.

L'offre de l'entreprise POULLILIAN Travaux Publics est d'un montant de 35 000 € HT.

Le conseil municipal invité à se prononcer,

Ouï l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Accepte la proposition faite par l'entreprise POULLILIAN pour un montant de 35 000€HT.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette vente.

.../...

Délibération n° 3 – Projet Maison place Jarré

La commune de Cauterets doit se positionner sur l'aménagement de la maison 3 Place Pierre Jarré.
Le MOE propose à la commune de Cauterets 2 projets :

- A- Projet 1 : Création de trois appartements de type T3 à tous les niveaux du bâtiment.
Surface des appartements environ 53 m2.
- B- Projet 2 : Création de deux appartements de type T3 au niveau RDC et R+1 et création de deux appartements de Type studio (20m2) et T2 (28m2).

Le conseil municipal invité à se prononcer,

Ouï l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré et par 10 voix pour projet 1, 2 contre (Mme MB. LARDAT et Mr JJ.FERRER- projet 2 en étudiant la faisabilité de mettre les appartements initialement prévus au 2^{ème} étage en RDC),

Décide :

- De poursuivre les études conformément au projet numéro 1 tel que présenté.

Délibération n° 4 – Attribution du lot 4 désamiantage du marché de travaux pour l'aménagement du théâtre de la nature

Dans le cadre des futurs travaux du Théâtre de la Nature, des prélèvements d'amiante ont été réalisés. Ces prélèvements ont démontré la présence d'amiante. Il est nécessaire d'éliminer l'amiante avant de lancer les travaux.

Suite à la consultation et l'analyse des offres de notre maître d'œuvre ABEST INGENIERIE, Monsieur le Maire, propose de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse de la **société SAS SNAA ACCHINI** pour un montant de **71 078 € HT**.

Le conseil municipal invité à se prononcer,

Ouï l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés

Accepte la proposition faite par la société **SAS SNAA ACCHINI** pour un montant de 71 078 € HT.

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents au lot 4 du marché du Théâtre de la nature

Délibération n° 5 – Avenant MOE marché Espace public

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 2 mai 2023, attribuant le marché de maîtrise d'œuvre Urbaine au groupement Toponymy et OTCE Infra.

Suite à la consultation des entreprises, il convient d'actualiser le montant des travaux. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de valider le montant provisoire de la maîtrise d'œuvre concernant le marché de travaux subséquent pour l'aménagement de la rue Richelieu et de la rue de la Puyadette, dans l'attente du lot 2 serrurerie, comme suit :

.../...

Décomposition du montant révisé de rémunération				
Désignation des prestations commandées	Montant travaux	Type de mission	% de rémunération	Montant HT
Rue de la Puyadette	158 255 €	ESQ	0,520%	5 257,05 €
Rue Richelieu	852 717 €			
Rue de la Puyadette	158 255 €	Mission Témoin	6,50%	65 713,18 €
Rue Richelieu	852 717 €	Mission témoin		
Aménagement stratégique Bord de Gave et Route de Pierrefitte	47 000 €	Mission témoin	6,50%	5 005,00 €
Aménagement stratégique carrefour télécabine/école	30 000 €	Mission témoin		
TOTAL				75 975,23 €

Le conseil municipal invité à se prononcer,

Ouï l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés

Valide la proposition ci-dessus.

Mr M.AUBRY demande si d'autres types de mission vont être facturés

Mr le Maire répond par l'affirmative- lorsque les autres missions seront lancées. Un ajustement sera fait lorsque le lot 2 sera également attribué.

Questions diverses :

Information : Mr le Maire fait part d'un courrier de la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin demandant une participation financière de 20 000 € à la commune pour la réfection des « Bains du bois ».

Ce projet consiste en la réhabilitation conservatoire du bâtiment dans le but d'y favoriser l'accueil des chauves-souris, d'y installer un système vidéo pour suivre la nidification du Gypaète barbu et d'y matérialiser l'entrée du parc national des Pyrénées. Le rétablissement de la toiture en ardoises représente la plus importante partie des travaux.

Le Conseil Municipal souhaite avoir des précisions complémentaires (aménagement intérieur, reprise des façades) et comment va être matérialisée « la porte d'entrée du Parc ».

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H00.
